

Chapitre 4 La Révolution française (1789-début XIX)

Introduction

A la fin du XVIII^{ème} siècle, la monarchie absolue en France est contestée. Cette contestation va se déchaîner durant l'année 1789 et remettre en cause l'ordre établi (Ancien Régime).

La Révolution française constitue une rupture majeure dans l'histoire de France mais aussi de l'Europe et même du monde par sa portée symbolique et universelle.

Problématique

En quoi, la Révolution française est-elle fondatrice de la démocratie et de la République française ?

Module 09 Construire et lire une chronologie

I. La remise en cause de l'Ancien Régime

A. La monarchie absolue en France

Activité 1 La société d'Ancien Régime et la monarchie absolue en France

La société d'Ancien Régime repose sur un rapport social hérité du Moyen-Age (féodalité) qui lie les sujets (\neq citoyens) entre eux et qui divise la société française en trois ordres (\neq classe) : noblesse (bellatores), clergé (oratores) et tiers-état (laboratores).

La société d'ordres s'accompagne de privilegés : avantages en nature ou en argent, honneurs concédés à certains mais non à tous (\neq droit). Ainsi, le roi, la noblesse et le clergé ont des privilegés : ils perçoivent des taxes (ex : dîme, cens, gabelle, etc...) ou font réaliser des travaux (ex : corvée).

La société d'ordres est une société fermée avec une barrière sociale (sauf exception, ex : lettre patente). Ainsi, l'ascension sociale de la bourgeoisie (gens de lettres et de finance), classe sociale dominante au sein du tiers-état, est bloquée.

La monarchie absolue est un système politique inventé par Louis XIV (Roi-Soleil/Versailles). Le roi détient tous les pouvoirs (absolu), sans limite ni contrôle (arbitraire) et tire sa légitimité de dieu (monarchie de droit divin).

La royaume est confronté à un déficit avec des dépenses grandissantes (frais de la Cour, de la reine Marie-Antoinette, guerres successives) et une dette publique conséquente. Avec les crises économiques, les disettes, l'inflation (ex : prix du pain qui augmente), le peuple français est dans une situation matérielle détériorée.

B. Les Lumières : des idées nouvelles

Document 4 et 5 p. 169

Au XVIII^{ème} siècle, en Europe, en France surtout mais aussi aux États-Unis, le mouvement des Lumières regroupe des philosophes (écrivains qui réfléchissent sur l'organisation de la société), héritiers des penseurs de l'Antiquité et de la Renaissance.

Ils rejettent la monarchie absolue, les privilegés, l'arbitraire, la censure, l'intolérance religieuse. Ils développent les principes de droit, d'égalité, de liberté et de justice (Voltaire et l'affaire Calas). Ils affirment la toute puissance de la raison.

Mais cette pensée des Lumières n'est pas unique : leurs idées divergent sur la forme que doit prendre le nouveau régime. Certains comme Montesquieu (*De l'esprit des lois*) préfèrent réformer la monarchie en limitant le pouvoir du roi (monarchie constitutionnelle, parlementaire ou despotisme éclairé). Il distingue trois pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire) qui doivent être clairement séparés pour éviter toute tyrannie. Rousseau (*Discours sur l'inégalité, Du contrat social*) souhaite un changement plus radical (république) (\neq démocratie). La nation c'est à dire le peuple réuni, est souverain (souveraineté populaire) : il détient le pouvoir.

Ces idées sont souvent en contradiction avec celles de l'État et de l'Église. Malgré la censure, leurs idées se diffusent dans la presse, dans les salons dans les académies et l'Encyclopédie (énorme ouvrage dirigé par Diderot). Mais, il faut relativiser cet impact des Lumières car ces idées sont réservées à une élite lettrée.

C. Un vent nouveau venu des États-Unis d'Amérique

Activité 2 La monarchie parlementaire anglaise et la république des États-Unis

En Angleterre, le XVII^{ème} siècle a été marqué par des affrontements entre le roi et le Parlement. Ainsi, l'Habeas Corpus (1679) garantit les libertés individuelles et le Bill of rights (1689) limite les pouvoirs du roi, garantit les droits politiques et religieux et la liberté d'expression. Le pouvoir législatif revient au Parlement, il est le garant des libertés et détermine avec le roi l'impôt. Ce régime est une monarchie parlementaire : le pouvoir du roi est contrôlé par un Parlement. Cette monarchie devient un modèle où le pouvoir du roi est tempéré.

Refusant les décisions de leur métropole (Angleterre), les Treize colonies anglaises d'Amérique du Nord entrent en rébellion. La révolution d'Amérique voit la création d'un État nouveau, se réclamant des principes politiques des Lumières. Avec leur Déclaration d'indépendance (1776), le principe d'égalité politique est proclamé. La Constitution reprend ces idées pour établir une République fondée sur la séparation des pouvoirs. Cet événement aura un grand retentissement en Europe et surtout en France.